

L'Adresse—M. Dingwall

stimulants fiscaux? En fait, pour des compagnies qui n'ont pas d'argent, je pense que les stimulants fiscaux ne peuvent vraiment pas leur être tellement utiles.

Quand il parle également de recherche et de développement, nous souscrivons volontiers à cette option qu'il met de l'avant. Mais j'aimerais qu'il nous dise en même temps comment faire, et c'est ce qui nous préoccupe ici, quand on pousse la recherche et le développement, car évidemment on finit alors par mettre un nombre considérable de gens à pied. Et les gens d'en face sont les premiers à nous dire que le taux de chômage est très élevé au Canada.

J'aimerais qu'il traite cette question en considérant aussi que d'une part, oui, nous devons nous lancer dans la haute technologie et cela, personne de ce côté-ci de la Chambre ne le nie mais d'autre part on se rend compte que de plus en plus les machines mettent les gens à pied. Il y a des machines dans le domaine forestier, par exemple, qui remplacent 25 ou 30 hommes; dans des camps de bûcherons où il y avait 200 hommes, ces derniers sont remplacés maintenant par 25 hommes, par 25 opérateurs d'équipement.

Alors, qu'est-ce qu'il entend faire pour solutionner le problème de ces gens-là qui vont perdre leur emploi à cause de la haute technologie? En terminant, j'aimerais qu'il nous précise ce qu'il entend quand il parle du domaine forestier, domaine sur lequel il a insisté principalement dans son discours, et à propos duquel il a accusé le gouvernement fédéral de ne rien faire. Est-ce qu'il est d'abord conscient que le domaine forestier relève...

Le président suppléant (M. Guilbault): A l'ordre, je dois interrompre l'honorable secrétaire parlementaire. La période de dix minutes réservée aux questions et aux commentaires vient de se terminer. Nous retournons au débat...

• (1710)

[Traduction]

M. Dave Dingwall (secrétaire parlementaire du ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur le Président, je tiens à féliciter le député de Mission-Port Moody (M. St. Germain) pour le premier discours qu'il prononce à la Chambre des communes, et j'approuve les propos aimables qu'il a tenus sur son prédécesseur. J'ai souvent dit que c'était un homme formidable dont j'ai apprécié l'amitié depuis le peu de temps que je suis à la Chambre. Je tiens par ailleurs à profiter de l'occasion, monsieur le Président, car c'est la première fois que je peux parler depuis que vous avez été promu à votre rang actuel, pour vous féliciter pour votre promotion et vous souhaiter bonne chance.

Je crois que le discours du trône répond à certaines des préoccupations de mes électeurs en ce qui concerne le maintien de la paix et la prospérité. Je parlerai de la paix dans le monde, monsieur le Président, mais il suffit de dire qu'à titre de parlementaires et de Canadiens, nous avons eu la chance de suivre un débat ou plutôt d'entendre une déclaration de principe des trois partis politiques représentés actuellement à la Chambre des communes. Nous avons entendu parler le premier ministre (M. Trudeau), le chef de l'opposition officielle (M. Mulroney) et le chef du Nouveau parti démocratique (M. Broadbent). J'ai été impressionné par tous les discours, surtout, peut-être à cause de mes opinions, par celui du premier ministre et encore davantage par les initiatives qu'il prend depuis quelques mois

pour essayer d'attirer l'attention des hommes politiques sur ce problème très important. Il est allé discuter avec les dirigeants d'autres pays, en particulier et à l'occasion de conférences. Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. MacEachen) a été l'instigateur et l'organisateur de certains de ces voyages. Il ne faut pas oublier non plus le discours du premier ministre aux Nations Unies. Cette manifestation de bonne volonté politique est extrêmement importante et je crois que les Canadiens en général, peu importe leur allégeance politique ou leurs croyances politiques traditionnelles, commencent à comprendre que le maintien de la paix dans le monde est un objectif poursuivi par eux tous. Nous souhaitons bonne chance au premier ministre pour les nombreux mois durant lesquels il va essayer d'améliorer le dialogue entre l'Est et l'Ouest.

La garantie de la prospérité, monsieur le Président, intéresse véritablement les gens que je représente. Sur les nombreuses mesures annoncées dans le discours du trône, je me contenterai de parler de quelques-unes. Il en est une en particulier, monsieur le Président, qui revêt, j'en suis sûr, une grande importance pour mes électeurs. Il s'agit de l'assurance-maladie. Bien des choses ont déjà été dites à propos de l'assurance-maladie, et ce n'est pas fini; mais, pour ma part, je considère l'assurance-maladie comme la véritable clé de voute de notre système. Il est tellement pratique de pouvoir recevoir des soins médicaux dans toutes les régions du Canada, contrairement à ce qui se produit dans d'autres pays. Qu'ils soient ouvrier dans une aciérie, mineur, infirmière, professeur, architecte ou que sais-je encore, mes électeurs savent ce que le gouvernement fédéral et leur gouvernement provincial dépensent pour l'assurance-maladie et ils apprécient cet effort. Je pense qu'ils souscrivent aux objectifs de la nouvelle loi canadienne sur la santé. Certes, on pourra toujours trouver à redire à une phrase, voire un paragraphe de la nouvelle loi, mais je suis persuadé que l'écrasante majorité des gens de ma circonscription en approuveront dans l'ensemble le contenu.

Il est question dans le discours du trône de la collaboration du patronat, des gouvernements, des syndicats et de tous les citoyens. Cette collaboration est très importante si nous voulons pouvoir effectivement garantir la prospérité. Ni le gouvernement fédéral, ni les gouvernements provinciaux, ni les municipalités ne peuvent engendrer la richesse qui permettrait de créer les milliers d'emplois dont notre pays a tant besoin. Ils doivent collaborer avec les autres paliers de gouvernement, le patronat et les syndicats. Nous ne pouvons nous permettre le luxe de dire que c'est la faute des provinces. Les salariés ne peuvent se permettre de prétendre que c'est à cause des patrons, pas plus que ces derniers ne peuvent affirmer qu'il n'y aurait plus de problème si seulement les syndicats se montraient coopératifs. Cette propension à chercher un bouc émissaire, monsieur le Président, est un luxe que les députés et les citoyens ne sont plus prêts à tolérer. Tous les gouvernements, quelle que soit leur orientation politique, de même que les salariés, syndiqués ou non, et les chefs d'entreprises, grandes et petites, doivent manifester fermement l'intention de régler les problèmes qui touchent les Canadiens dans toutes les régions.

D'un point de vue régional, monsieur le Président, on peut toujours affirmer qu'une région a tiré plus d'avantages qu'une autre. Mais les chômeurs, au nombre de 1.5 million, veulent simplement trouver du travail pour pouvoir se payer tout ce qu'un bon nombre d'entre nous prennent pour acquis.